

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/14855
1er février 1982
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

NOTE DU SECRETAIRE GENERAL

A la 93ème séance plénière de sa trente-sixième session, tenue le 10 décembre 1981, l'Assemblée générale a adopté la résolution 36/120 intitulée "Question de Palestine"*. Au paragraphe 10 de la résolution 36/120 D, l'Assemblée générale

"Prie le Conseil de sécurité de se réunir afin d'examiner la situation et la possibilité d'adopter des mesures efficaces pour appliquer les recommandations du Comité que l'Assemblée générale a faites siennes dans la résolution 31/20."

* Texte non reproduit dans le présent document; pour le texte intégral, voir document A/RES/36/120.